

4 crèches de la communauté de communes du Pays Châtillonnais rejoignent VYV 3 Bourgogne

Depuis le 1^{er} mai 2024, les quatre crèches appartenant à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais sont passées dans la gestion de VYV 3 Bourgogne. Elles intègrent ainsi la direction régionale Enfance et Famille de l'union mutualiste, déjà composée de 4 crèches, un Relais Petite Enfance itinérant et une ludothèque - Jardin des familles.

Les étapes de la reprise en gestion

La délégation de service public arrivant à son terme, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais lance un appel d'offres **en janvier 2024** pour la gestion de ses 4 crèches et micro-crèches du bassin châtillonnais.

VYV 3 Bourgogne, dont l'expérience dans la gestion de structures d'accueil date de la fin des années 80 et gestionnaire de nombreux établissements et services mutualistes à Châtillon-sur-Seine, dépose un dossier de candidature pour leur reprise en gestion.

Le dossier déposé par VYV 3 Bourgogne est retenu par décision votée lors du Conseil Communautaire **du 12 avril 2024** : la reprise en gestion par délégation de service public est effective à compter **du 1^{er} mai 2024**, pour **une durée de 5 ans**.

Les crèches reprises en gestion par VYV 3 Bourgogne

Crèche Les P'tits Filous (14 places)

Rue du Capitaine Jean-Bernard Bossu
21450 BAIGNEUX-LES-JUIFS
Tél : 03 80 96 50 65
ptits-filous@vyv3.fr
Horaires : de 7h30 à 18h30

Crèche La Capucine (25 places)

5 rue de la Forgeotte
21400 CHÂTILLON-SUR-SEINE
Tél : 03 80 81 37 11
capucine@vyv3.fr
Horaires : de 7h45 à 18h15

Micro-crèche L'île aux enfants (10 places)

Impasse Amélia
21290 RECEY-SUR-OURCE
Tél : 03 80 91 10 79
ile-aux-enfants@vyv3.fr
Horaires : de 7h30 à 18h30

Micro-crèche Les Tréfilous (10 places)

La Soufflerie, cidex 3
21400 STE-COLOMBE-SUR-SEINE
Tél : 03 80 81 71 68
trefilous@vyv3.fr
Horaires : de 7h30 à 18h30

- Accueil d'enfants **de 2 mois et demi à 4 ans** ;
- **59 places au total**, réservées en priorité aux familles habitants la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ;
- **26 salariés au total** : Directrices, Educateurs.trices de Jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture, Agents polyvalents, Aides Petite Enfance.

Accompagnement et financements

Un plan d'accompagnement des salariés et des familles a été déployé dès l'annonce officielle, avec des réunions d'informations organisées auprès des salariés et des familles. L'union mutualiste VYV 3 Bourgogne, structure privée à but non lucratif et aux valeurs partagées de l'Economie Sociale et Solidaire, a pour objectif principal de garantir la continuité et la qualité du service pour les familles et d'assurer les mêmes conditions pour les salariés, qui ont tous rejoint VYV 3 Bourgogne.

Ces quatre crèches sont financées par la **Communauté de Communes de Pays Châtillonnais** et la **Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or** selon le modèle PSU (Prestation de Service Unique).



L'accompagnement des jeunes enfants : une mission inscrite dans le projet mutualiste de VYV 3 Bourgogne

Dans le secteur de la Petite Enfance, VYV 3 Bourgogne développe, depuis la fin des années 80, des structures destinées à accompagner les jeunes enfants, les parents et les professionnels du secteur.

En plus de ces 4 crèches, elle gère :

- 4 crèches collectives (à Talant, Auxerre et Monéteau)
- une ludothèque - Jardin des Familles (à Dijon)
- un service de garde d'enfant à domicile VYV Domicile (sur les départements 21, 58, 71 et 89)
- 2 services « famille » VYV Domicile (sur les départements 58 et 21)
- Un Relais Petite Enfance itinérant sillonnant 7 communes de l'agglomération dijonnaise.

Ces structures ont pour principales missions de :

- proposer un mode d'accueil collectif aux familles, y compris pour les enfants en situation de handicap,
- concilier les temps de vie des familles entre le travail, le foyer et les activités de loisirs,
- accompagner les parents et les professionnels de la petite enfance dans leurs rôles respectifs,
- organiser la prévention et la promotion de la Santé dès le plus jeune âge (ex : semaine de l'alimentation, du développement durable, mois de prévention solaire, conférences sur les écrans, la vaccination...),
- favoriser les échanges intergénérationnels,
- lutter contre les inégalités via des actions de prévention sociale (ex : « Salons des bébés lecteurs » organisés chaque année dans l'Yonne, la Nièvre et en Côte-d'Or).

Depuis le 23 juin 2022, les 165 établissements et services de soins et d'accompagnement de la Mutualité Française Bourguignonne sont regroupés sous l'appellation publique VYV 3 Bourgogne. Union territoriale de livre III du Code de la Mutualité, adhérent à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et membre de VYV 3, VYV 3 Bourgogne est une structure privée à but non lucratif qui développe et gère des établissements et services dans les champs de la petite enfance, de la famille, du handicap, des personnes âgées, à domicile et en établissement, en milieu urbain comme en milieu rural, dans les départements bourguignons de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.